

Département des Pyrénées Atlantiques
Arrondissement de PAU
Commune de LONS

Délibération du Conseil
du Centre Communal d'Action Sociale

Administration



Séance du mercredi 3 septembre 2025

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme BLEAU-VERDIER Nathalie, Mme MAURIN Bernadette, Mme VANCAUWENBERGE Irène, Mme DARRIEUTORT Linda, M. BATUT Patrick (arrivé à 17h20), M. BARREIX Etienne

Absentes excusées ayant donné procuration :

- Madame DALÉAS Annie a donné procuration à Madame BLEAU-VERDIER Nathalie
- Madame ZINT Murielle a donné procuration à Madame MAURIN Bernadette
- Madame LARRIBAU Christa a donné procuration à Madame DARRIEUTORT Linda

Absente excusée :

- Mme MAZILIÉ Eve

Délibération n° 03-03092025

OBJET : Élection du ou de la Vice-Président(e) délégué(e) du CCAS

Vu le Code l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article L.123-6 ;

Vu la délibération n° 02-26052025 du 26 mai 2025 du Conseil Municipal relative au renouvellement intégral des membres élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS);

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder également à l'élection d'un (e) Vice - Président(e) délégué(e), chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du/ de la Vice Président(e) du CCAS.

« Monsieur le Président sollicite les candidatures à cette élection »

Mme BLEAU-VERDIER Nathalie est seule candidate à ce jour.

Il est décidé de procéder à un vote à main levée

Le résultat du vote est le suivant :

- 0 abstention
- 9 voix pour

A l'unanimité, Mme BLEAU-VERDIER Nathalie est élue Vice- Présidente déléguée du CCAS.

Fait et délibéré à LONS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du CCAS

Nicolas PATRIARCHE